

# Développement des ressources humaines



\*Sur les 17 objectifs de développement durable (ODD), les objectifs pertinents sont indiqués en couleur.

## Créer une société résiliente et inclusive qui protège les vies des individus

### Éducation

L'éducation est un droit humain fondamental dont tout le monde doit jouir ; c'est un élément crucial qui sous-tend tous les autres objectifs de développement durable (ODD). En outre, l'éducation jette les bases d'une société pacifique et inclusive en favorisant la compréhension de diverses cultures et valeurs.

Cependant, 258 millions d'enfants et de jeunes en âge de fréquenter l'école dans le monde ne sont toujours pas scolarisés<sup>1</sup>, et on estime qu'au moins 617 millions d'enfants et de jeunes n'ont pas acquis les compétences de base en lecture et en mathématiques<sup>2</sup>. De plus, il existe des disparités dans l'éducation en raison des facteurs associés à la pauvreté, au sexe, au handicap, à l'origine ethnique, à la langue et au lieu de résidence. Assurer une éducation de qualité pour tous les enfants est une priorité. Ces derniers mois, les fermetures d'écoles liées à l'épidémie de COVID-19 ont eu un fort impact négatif sur les apprentissages et le développement des enfants.

De plus, le taux de chômage des jeunes est en hausse dans le monde, il serait d'environ 13,6 % en 2019<sup>3</sup>. Il est nécessaire d'élargir l'accès à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels et d'en améliorer la qualité. L'accès à l'enseignement supérieur ne cesse de s'améliorer, mais il reste limité dans certaines parties du monde telles que l'Afrique subsaharienne. Le développement du corps enseignant, la modernisation des installations et équipements et la mobilisation de financements pour la recherche restent à la traîne, ce qui pèse lourdement sur la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans ce contexte, la JICA aide les pays partenaires pour maintenir un apprentissage de qualité afin de répondre aux besoins éducatifs de chacun tout en adoptant une vision globale du secteur de l'éducation qui intègre aussi bien l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, technique, professionnel et supérieur, que l'alphabétisation et l'éducation non formelle. La priorité est accordée à trois piliers : (1) l'amélioration de l'apprentissage des enfants, (2) le développement des ressources humaines pour l'innovation et le développement industriel, et (3) l'éducation pour l'édification de sociétés inclusives et pacifiques.

Pour garantir un accès à l'éducation pour tous dans une société de l'après COVID-19, la JICA continuera de travailler avec un large ensemble d'acteurs pour promouvoir de manière innovante un apprentissage mutuel mondial qui transcende les frontières nationales et régionales [→ voir les études de cas pages 52 et 55].

### Santé

L'épidémie de coronavirus qui a donné naissance à une pandémie mondiale dès 2019 a démontré avec force la grande menace que les maladies infectieuses font peser sur l'économie et la société. L'impact exercé sur les pays en développement, dont les systèmes de santé sont vulnérables, est particulièrement inquiétant.



Pakistan : Des enfants se rendent dans une école non formelle soutenue par le projet de promotion des apprentissages alternatifs de qualité (AQUAL). (Photo : JICA-AQAL)

Les pays en développement doivent faire face à plusieurs défis sanitaires simultanément. La mortalité maternelle et la mortalité des enfants de moins de cinq ans restent élevées. De nombreux enfants souffrent de malnutrition. Les maladies non transmissibles, comme les maladies cardiovasculaires, constituent une nouvelle menace. Les populations vieillissent. De plus, une grande partie des dépenses de santé est supportée directement par les individus. Le poids excessif de ces dépenses risque d'entraîner des inégalités en matière de santé et de creuser un peu plus les écarts de richesses.

Pour protéger la santé des personnes, il est important de veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services de santé de base sans difficultés financières, c'est-à-dire atteindre la couverture santé universelle (CSU). Pour y parvenir, il est essentiel de coopérer avec les dirigeants et responsables de la santé, mais aussi d'autres secteurs tels que les finances publiques. Parallèlement à son aide directe aux pays partenaires, la JICA promeut largement l'importance de la CSU et s'attache à renforcer la collaboration avec d'autres acteurs pour l'instaurer partout dans le monde. Pour ce faire, la JICA tire parti de diverses occasions, telles que les conférences internationales, et partage les expériences et les enseignements de ses activités de coopération liées à la CSU.

Pour faire face à la propagation de maladies infectieuses par-delà les frontières, la JICA se concentre sur la création de systèmes de santé résilients en dehors des périodes d'urgence en soutenant le renforcement des capacités et la mise en réseau des laboratoires de santé publique et des instituts de recherche liés [→ voir page 19]. Pour la santé maternelle et infantile, l'aide de la JICA a également couvert le système de prestation durable de services de santé maternelle et infantile. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la JICA a contribué à l'élaboration de lignes directrices sur les dossiers de santé maternelle, néonatale et infantile à domicile, dont le carnet de santé maternelle et infantile (SMI). La JICA soutient aujourd'hui la mise en œuvre de ces lignes directrices dans de nombreux pays partenaires. La JICA s'efforce également d'améliorer la nutrition – cause de décès infantile, de retards de croissance et de maladies liées au mode de vie chez l'adulte – en coordination étroite avec différents secteurs, notamment l'agriculture, l'assainissement et l'éducation [→ voir l'étude de cas page 47].

1. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Fiche d'information n° 56, septembre 2019  
 2. ISU, Fiche d'information n° 48, février 2018  
 3. OIT « Les Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020 »

Concernant les maladies non transmissibles, la JICA se concentre sur le développement des ressources humaines pour la prévention et la détection précoce ainsi que sur l'amélioration de l'environnement thérapeutique et de diagnostic [→ voir l'étude de cas page 57].

Pour répondre à ces besoins divers le plus tôt possible, la JICA doit travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires de développement pour accélérer ces activités, parallèlement au soutien apporté à chaque pays.

## Sécurité sociale

En 2020, la pandémie de COVID-19 aura ébranlé les fondations des sociétés partout dans le monde et frappé particulièrement les populations socialement vulnérables. Cela a renforcé le rôle joué par la sécurité sociale en tant que moyen de créer une société plus stable en réduisant la pauvreté et en permettant aux personnes de vivre en sécurité.

Du point de vue de l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens, la mise en place de systèmes de sécurité sociale est aussi un enjeu politique majeur dans les pays en développement. En particulier, certains pays asiatiques qui connaissent un vieillissement démographique rapide doivent répondre de toute urgence à de nouveaux besoins tels que des services de santé sur le long terme en faveur des personnes âgées. L'expertise japonaise dans ces domaines est très demandée ; de nombreux pays partenaires font part de leur désir d'apprendre du Japon pour développer de nouveaux systèmes et améliorer le fonctionnement des systèmes en place. Pour répondre à cette demande, la JICA a fourni les informations nécessaires et a procédé à des échanges de vues avec ces pays partenaires.

Par ailleurs, la participation d'un large éventail d'acteurs – notamment des personnes handicapées – dans les activités socioéconomiques permettra la construction d'une nation



Mongolie : Une femme handicapée vérifie l'utilisation d'un wagon adapté aux fauteuils roulants dans le cadre du projet de promotion de la participation sociale des personnes handicapées à Oulan-Bator.

dynamique bénéficiant d'une croissance inclusive et durable. La convention relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée par 182 pays et régions<sup>4</sup>, dont le Japon, stipule que la participation des personnes handicapées dans les activités de coopération internationale doit être assurée. L'élimination des barrières sociales, culturelles, économiques, politiques ou physiques qui entravent la participation sociale des personnes handicapées constitue donc un défi majeur.

La JICA estime que les personnes handicapées sont des acteurs importants du développement. En tenant compte du handicap dans l'ensemble de ses activités de développement, la JICA se concentre sur des aspects spécifiques tels que (1) l'intégration du handicap en incluant des personnes handicapées en tant que bénéficiaires et acteurs ; (2) l'autonomisation des personnes handicapées par la formation aux fonctions d'encadrement et le renforcement des capacités de leurs associations ; et (3) l'amélioration de l'accessibilité physique et à l'information.

Les pays en développement font aussi face à une multiplication des accidents du travail et des maladies professionnelles associés au développement économique ; parallèlement, ces pays manquent des capacités et des normes pour assurer la santé et la sécurité au travail. La JICA déploie également une aide pour surmonter ces problèmes.

4. Collection des traités des Nations unies, « 15. Convention relative aux droits des personnes handicapées » (septembre 2020)

### Vietnam : Projet de renforcement du système de formation clinique des infirmiers diplômés

## Améliorer les compétences des infirmiers grâce à un système de formation durable



Une infirmière nouvellement diplômée reçoit une formation dans un hôpital régional.

Au Vietnam, pour obtenir une licence d'infirmier, il faut effectuer une formation clinique de neuf mois dans un établissement de santé après avoir suivi des cours dans une école spécialisée. Toutefois, la formation clinique n'est pas clairement définie par la loi, qu'il s'agisse des contenus ou du programme d'études. Par conséquent, certains infirmiers n'ont pas les niveaux de compétence et de savoir-faire requis.

C'est pourquoi la JICA a travaillé avec le ministère de la Santé du Vietnam, l'Association vietnamienne des infirmiers, des écoles et universités en soins infirmiers locales et des provinces pilotes pour élaborer des programmes de formation, du matériel pédagogique et des lignes directrices sur la gestion de la formation. Cela a permis de former 1 080 nouveaux infirmiers

diplômés et 1 403 formateurs cliniques dans des établissements de santé de quatre provinces et d'une ville du Vietnam. La JICA a permis aux provinces pilotes d'apprendre les unes des autres la manière de gérer la formation afin d'en assurer la durabilité. Le projet a également aidé le ministère de la Santé à institutionnaliser le système de formation en l'intégrant dans un document juridique.

Le ministère de la Santé compte valider le matériel développé dans le cadre du projet pour la formation clinique standard et étendre cette initiative au niveau national. L'extension de la formation clinique à l'échelle nationale par le gouvernement vietnamien devrait améliorer la qualité et les compétences des infirmiers dans l'ensemble du pays.